

Le Mendulphin

N° 108

Bulletin municipal de Saint-Molf - octobre 2020

Partage et
Solidarité

www.mairie-saint-molf.fr



Zone de rencontre



L'Économie Sociale
et Solidaire (ESS)



Plantations pieds de murs

Nos partenaires

AMISSE Alain • PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

Création et entretien
de jardin
Elagage • Abattage
Clôtures • Dallage



Gérald DAUCE

Plomberie • Chauffage

Impasse du Bréniqun
Parc d'activité du Mès
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 28 55 91 25

DOMINELEC



DOMotique
INformatique
ELECTricité générale

Hugo Morice ☎ 06 74 14 16 22
Co-gérant

contact@dominelec.com
44350 SAINT-MOLF

www.dominelec.com

Le Jardin de Virginie
Virginie Vieval



Artisan Fleuriste

02 51 16 91 52

3 rue de la Duchesse Anne
44 350 Saint-Molf



Ets COUPRIE Vincent

BOIS - ALU - PVC - MIXTE



- Fenêtres • Volets • Stores
- Portes • Portails
- Vitrages • Motorisations
- Portes de garage • Parquets
- Électricité • Plomberie



Pose exceptionnelle
et exclusive*



3 route du Réveri - 44350 SAINT-MOLF
Tél. 02 40 24 15 84 - Port. 06 71 01 61 83 - Fax 02 40 11 13 60
www.couprivincent.com - vincentcouperie@orange.fr

* Dépose systématique des vieux bâtis sans dégât et sans plus value

MAGRÉ THIERRY

MENUISERIE CHARPENTE ARTISANALE

Ouvertures - Fermetures
BOIS - ALU - PVC
Ossatures Bois
Cloisons sèches
Terrasses bois

TÉL. 02 40 22 09 77
06 77 82 40 52

44350 SAINT-MOLF
magre.thierry@wanadoo.fr





Chers Mendulphins,

L'équipe municipale élue depuis mars dernier s'est mise au travail dans des circonstances inédites.

La conséquence notable est que l'action municipale a difficilement trouvé son rythme en raison des nombreux bouleversements engendrés. À l'échelle de l'intercommunalité de Cap Atlantique, c'est encore plus flagrant puisque les commissions sont juste en train de se constituer sans que les élus aient pu réellement commencer à débattre des dossiers.

La crise que traverse le monde n'a pas fini d'avoir des conséquences sur notre vie quotidienne et chacun d'entre nous a la responsabilité de prendre sa part pour contribuer au rétablissement au plus vite d'un fonctionnement normal où les choses seront nécessairement différentes.

Nous prenons la mesure, dans ces circonstances, de l'importance éminente de notre territoire et faisons au mieux pour que nous puissions continuer de « bien vivre » à Saint-Molf.

Outre les rubriques habituelles de votre magazine, vous trouverez un dossier sur l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) qui vous montre que l'ESS est partout, qu'elle est source d'emploi sur la commune (l'association Les Voies Salées rémunère un salarié qui travaille à la salle des sports Thierry GUIHARD) et que la politique de la commune s'inscrit dans l'esprit de l'ESS.

Une commission municipale ESS a vu le jour de même qu'une commission dédiée à la sécurité, dont vous pouvez apprécier les fruits de leurs premiers travaux.

Je renouvelle mes remerciements à nos associations communales qui malgré l'adversité continuent de chercher les moyens de poursuivre leur activité : le marché de Noël dont le format habituel ne pourra avoir lieu se tiendrait en extérieur, au centre-bourg, le dimanche 29 novembre si les conditions sanitaires le permettent.

Adoptons le réflexe de faire travailler les entreprises et les artisans locaux qui comptent sur nous pour traverser cette période difficile et faisons rayonner le dynamisme de Saint-Molf que nombreux nous envient.

Bonne lecture.

Hubert DELORME

Sommaire

Actus p. 4

Action municipale p. 11

Dossier p. 17

Environnement/Cadre de vie p. 20

Social/Santé p. 23

Enfance/Jeunesse p. 27

Infos pratiques p. 34



Directeur de publication : Hubert DELORME
 Responsable de rédaction : Valérie PERRARD
 Assistant de rédaction : Gwendoline GRANGE-GUÉRIN
 Crédit photos : Mairie de Saint-Molf, Dominique Lascault, Le Sillon (Freepik-Adobe Stock)
 Impression : GROUPE IMPRIGRAPH/Le Sillon - Savenay
 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr
 Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec encres végétales.
 Tirage : 1 350 exemplaires
 Dépôt légal : octobre 2020

Le Repair Café, une initiative solidaire à soutenir !

Le 15 septembre, le jeune Mendulphin Matéo CHIRON et les autres membres de l'association ont accueilli quelques personnes amenant huit objets à réparer : aspirateur de table, chaîne hi-fi, trottinette, etc. La moitié d'entre eux ont été remis en état, quant aux autres, des conseils de réparation ont été prodigués (achats de pièces etc.), seul un objet sans aucune valeur est resté sans solution.

Cette rencontre a permis à Jean et Najib (animateurs communaux du service enfance) de venir faire réparer deux objets et découvrir le principe du Repair Café. Ils souhaitent initier à ce concept les jeunes

enfants qu'ils accueillent le mercredi. Ce projet a débuté le mercredi suivant, en présence de Matéo, qui a expliqué aux « plus jeunes » comment réparer, donner une seconde vie au matériel défectueux.

Pour préparer cette intervention, Jean et Najib avaient transmis les photos des objets pour que le jeune réparateur puisse intervenir avec le bon outillage.

L'initiative du Repair Café, débutée lors du précédent municipal, relève de l'économie sociale et solidaire et correspond à ses valeurs de partage et de rencontre.



Appel à bénévoles :

Prêts à vous investir ?

Seulement quelques heures, un mardi soir par mois.

Que vous soyez bricoleur ou seulement de bonne volonté pour faciliter l'organisation, nous avons besoin de vous pour pérenniser les Repair café à Saint-Molf.

Chacun y a une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir-faire.

Rejoignez notre équipe et contribuez ainsi au dynamisme de notre commune !

Contact avec Pascal LONGHI : 06 66 95 59 03
ou Christine CAMARET : 06 71 47 44 82



Matéo, accompagné des enfants lors de la rencontre avec Jean et Najib.

De nouveaux maraîchers sur la commune

C'est un projet qui va prendre racine sur la parcelle du Bernois, rue de la Roche Blanche, non loin de l'école, du restaurant scolaire, du gymnase et du stade. Cette ferme maraîchère sera conduite par Marion DÉNECHEAU et Paul CAMUS, deux jeunes paysans en phase d'installation.

La parcelle de 5 hectares, acquise auprès de la Safer après appel à candidature, accueillera sur près de 2 hectares la ferme maraîchère qui a pour objectif de produire une cinquantaine de variétés de fruits et de légumes dans le respect de la nature, de sa biodiversité, des écosystèmes et de l'humain. Sur les 3 autres hectares, des systèmes à haute biodiversité ajoutée seront implantés comme un verger, de l'écopâturage avec des moutons de race locale, des ruches, des parcelles pour réaliser la rotation des légumes.

Les légumes seront vendus par le biais de paniers hebdomadaires, en vente directe, et potentiellement au restaurant scolaire de la commune et aux commerces locaux.

Il faudra cependant être patient car les légumes n'arriveront sur les étals qu'à la fin de l'année 2021. La création d'un tel outil de travail nécessite beaucoup de temps d'installation. L'envie de vous rencontrer et l'ouverture au partage font partie intégrante du projet !



Des questions ? contactez Marion : madeneche@gmail.com

Suivre les avancements du projet via Facebook « Le Jardin d'Aliwen »

Mouvements de personnel au sein des services communaux!

Brigitte TESSIER et Béatrice PERRON ont fait valoir leur droit (bien mérité!) à la retraite.

Merci à elles pour toutes ces années d'investissement pour Saint-Molf: **Brigitte** en mairie a assuré de nombreuses missions administratives (accueil, élections, culture et communication et surtout responsable du CCAS où elle a particulièrement contribué à l'assistance aux plus fragiles au plus fort de la crise sanitaire pendant le confinement).

Béatrice a quant à elle fait bénéficier les plus jeunes Mendulphins de toute son expérience, en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles à l'école de la Roche Blanche.

Qu'elles se voient ici chaleureusement remerciées au nom de tous les Mendulphins.

Nathalie COUBARD, directrice de la micro-crèche « La Salorge des Doudous », a obtenu le concours d'éducateur territorial de jeunes enfants.

Céline SAN JOSE, animatrice de la micro-crèche, a réussi son concours d'adjoint territorial d'animation 1^{re} classe.

Aurélia SALVAGNO, qui a obtenu son CAP accompagnant éducatif petite enfance, est embauchée à la micro-crèche depuis septembre 2019 en tant que remplaçante des agents de l'équipe.



*Masque retiré uniquement pour la photo!

Emilie, étudiante stagiaire en 3^e année éducatrice de jeunes enfants, à la crèche depuis mai 2020 jusqu'en mai 2021, en alternance cours/crèche.

Pierre-Marie VAILHEN, au restaurant scolaire, est en formation CAP cuisine en alternance.

Florine TIGER, titulaire d'un DUT de droit et étudiante en licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités locales, est dans ce cadre stagiaire en mairie pour seconder dans les tâches administratives et juridiques.



Émilie, stagiaire éducatrice de jeunes enfants



Ça s'est passé à Saint-Molf

L'envahissement des gens du voyage : retour sur les faits

Alors qu'en 2019 la commune n'avait connu aucun stationnement illicite, le 10 août 2020, Saint-Molf a fait l'objet d'un envahissement du terrain de football du Pont Clin par une trentaine de caravanes de gens du voyage. Des dispositifs de prévention avaient été mis en place (blocs de béton coulés dans le sol, impossibles à déplacer). Mais les gens du voyage ont démonté les grillages du terrain de tennis et ont pu ainsi le traverser avec leurs caravanes.

M. le Maire s'est immédiatement rendu sur place pour leur signifier qu'ils n'étaient pas les bienvenus et que tous les moyens de droit seraient utilisés contre eux pour les faire partir au plus vite.

Les recours administratifs ne servent malheureusement à rien. La préfecture refuse le concours de la force publique et le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire refuse aussi de prononcer des astreintes à l'encontre des coupables. La commune a porté plainte mais la justice classe généralement sans suite dès que l'occupation illicite cesse. « Nous sommes totalement désarmés mais nous ne nous résignerons pas à subir. Nous allons mobiliser députés et sénateurs pour faire en sorte que les lois de la République soient appliquées par tous », affirme M. le Maire.

Outre le préjudice pour le terrain, notre club de foot a été contraint de suspendre ses entraînements, l'association de chasse a dû vider ses congélateurs (pour prévenir le risque de coupure de courant généré par cette présence).

Concrètement et en application de la loi Besson, les communes de moins de 5 000 habitants n'ont pas l'obligation de disposer d'un terrain d'accueil.

Un projet est toutefois à l'étude avec la participation et le financement de Cap Atlantique afin d'aménager un terrain libre situé derrière le terrain de foot, qui leur serait dédié. Cette aire d'accueil servirait aux groupes familiaux qui en feraient la demande. Ouvert, par exemple, d'avril à septembre, elle permettrait de recevoir des familles pour une quinzaine de jours. Ce lieu serait aménagé : un chemin indépendant, une sécurisation non démontable du terrain de foot et un raccordement au réseau d'assainissement, à l'eau et à l'électricité. Les occupants ne seraient redevables que de leurs consommations. Ces accueils se feraient alors dans de bonnes conditions tant pour les gens du voyage que pour la commune. Cet aménagement éviterait tous les désagréments cycliques.

Le terrain de foot occupé n'a pas subi trop de dégâts. Un accord tacite a prévu que les voitures ne circulent pas sur cet emplacement. Seul l'endroit où reposaient les caravanes s'est un peu dégradé. Les agents communaux ont remis le lieu et ses accès en état. La gestion des déchets a été prise en charge par Cap Atlantique. Ce groupe a versé 500 euros au profit de notre CCAS.

Tous les ans, de nouvelles dispositions sont prises au sein de la commune. L'idéal serait de mutualiser les mesures de prévention. Un projet au sein de Cap Atlantique consisterait à afficher aux abords des lieux concernés (stades et Bois Pierrot) des panneaux mentionnant les arrêtés d'interdiction de circulation en voiture et de camping en dehors des aires autorisées, sous peine d'amende.

De l'inédit pour maintenir le forum des associations en 2020



En septembre le forum s'est déroulé en extérieur, ce qui a permis aux associations qui le souhaitent de présenter leurs programmes pour l'année 2020/2021. Une alternative à l'interdiction d'organiser des événements en lieu clos !

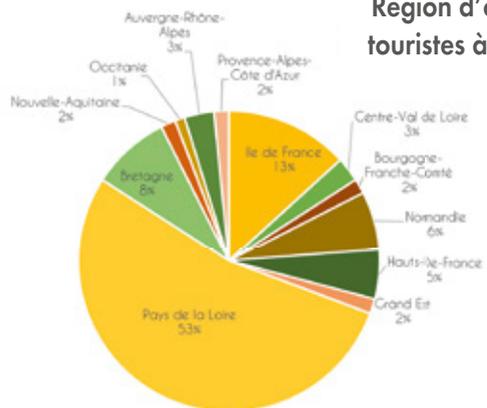




Cet été, le tourisme dans un triporteur



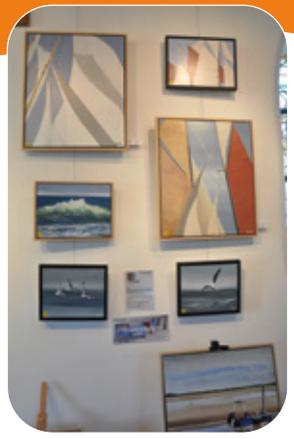
Du 5 juillet au 12 septembre 2020, c'est avec le triporteur « Pierot », que Jeanne, Louis et Tiphaine ont accueilli les visiteurs sur le marché le mardi et dimanche matin, mais aussi devant l'exposition de la chapelle Saint-Germain, dans les campings L'Île de Kernodet et le Domaine de Kernodet, et en septembre à la chapelle de Kerguéneq, à la place des permanences en mairie. Sur ce temps d'accueil, les conseillers ont renseigné 197 demandes, légèrement plus en juillet qu'en août. Les demandes étaient très majoritairement françaises et locales ! Elles ont porté, sans trop de surprise, principalement sur le tourisme vert, les activités de nature et de plein air (marais salants, croisières, randonnées pédestres et vélo...).



Région d'origine des touristes à Saint-Molf en 2020

Expositions d'art

La saison des expositions a démarré un peu plus tard que les années précédentes. Elle a malgré tout réuni 1300 visiteurs environ et 24 artistes à la chapelle Saint-Germain, de juillet à fin septembre.



Les marchés nocturnes ont animé le bourg tout l'été

Le collectif «Les Locaux du 44» représenté par Servanne BIGOT s'est rapproché de la commune en juin dernier. Beaucoup de producteurs et d'artisans se sont retrouvés en difficulté en raison du contexte sanitaire. Son souhait : réunir le vendredi soir, à Saint-Molf, des artisans et des producteurs locaux. Nous avons donc accueilli «les nocturnes de Saint-Molf» avec grand plaisir. À l'occasion

de ces événements, la circulation des véhicules a été interdite en centre-bourg. Nos artisans ont pu faire découvrir leurs bons produits. L'installation prévue avec tables et bancs a permis une dégustation sur place en toute convivialité. Le public a répondu présent et de bons moments ont été partagés. Nous avons hâte de renouveler l'été prochain cette initiative très appréciée de tous.



Saint-Molf au cœur du circuit Vélocéan!

Le 26 août, des élus de la commune, M^{me} GAY, M^{me} BARREAUD, M^{me} CARDINE, M^{me} DEHAIS, M. LEGAL, M. LAPADU-HARGUES et M. AUBE ont participé à l'inauguration de ce nouvel aménagement réalisé par le Département entre Saint-Molf et Assérac. Cette section de 11,8km permet de boucler l'itinéraire de Vélocéan en Loire-Atlantique. Ces quelque 159 km de voies cyclables offrent un circuit itinérant de la Vendée au Morbihan. L'été, une navette gratuite permet aux cyclistes de franchir plus facilement le pont de Saint-Nazaire.



Un appel urgent au don de sang

La rentrée n'a pas permis de refaire le stock de produits sanguins diminué par la période estivale, la canicule et la crise sanitaire. Pour continuer à soigner les patients l'Établissement français du sang a besoin de tous les donateurs, urgemment!

Les dons près de chez vous :

SUR RENDEZ-VOUS, mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

► **Herbignac** Salle Yannick Serré, 66 avenue des sports, **jeudi 3 décembre de 16h à 19h30.**

► **Guérande** Salle de l'amicale laïque, rue du Sénéchal le **samedi 12 décembre de 8h30 à 12h.**

Pour connaître le prochain don à Saint-Molf ou pour plus d'information : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

-
+

**RÉSERVES
FAIBLES**

PRÉTRÉGEZ VOTRE POUVOIR
DONNEZ VOTRE SANG!

FÉLICITATIONS AUX 70 DONNEURS accueillis à Saint-Molf lors de la séance de don organisée au centre culturel Roby Wolff, le 2 novembre. Pour cinq d'entre eux, c'était un premier don!



Sélection des principales délibérations votées par le conseil municipal, de juillet à octobre 2020.
Certains sujets étant traités dans des articles dédiés de ce bulletin, ils ne sont pas repris ici.

Indemnités des élus

Le Code général des collectivités territoriales indique que les fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller sont gratuites, mais elles ouvrent droit au versement d'indemnités de fonction destinées en partie à compenser les frais que les élus engagent au service de leurs concitoyens.

Le conseil municipal a voté une indemnité au maire, sur sa propre proposition, de 1 200€ soit 60% du montant mensuel possible pour une commune de la taille de Saint-Molf. Chacun des quatre adjoints touche une indemnité de 700€, réduite de 10% par rapport au précédent mandat. Les six conseillers subdélégués touchent quant à eux 180€ mensuels.

Total des indemnités des élus en année complète (montants bruts figés pour tout le mandat): 60 960€ (2,4% du budget de fonctionnement de la commune).

Tarifs enfance jeunesse

Le conseil municipal a décidé de faire évoluer les tarifs cette année, on vous explique :

- Prise en compte des investissements réalisés, notamment le nouveau logiciel permettant depuis juin les inscriptions en ligne sur internet directement par les familles (portail famille) et modernisant la facturation des services (facture unique par famille pour les services enfance mais aussi jeunesse) - coût total 9 742€/subvention de la Caf 4 800€.
- Correction d'incohérences : beaucoup de familles étaient facturées au tarif minimal sur certains services mais au maximal sur d'autres.
- Renforcement de l'encadrement des enfants depuis 1 an sur le temps de pause méridienne (repas et récréation avant et après).
- Prise en compte de l'inflation.

Tarifs 2021 de la taxe de séjour

Bien que la compétence tourisme relève désormais obligatoirement de l'intercommunalité (Société publique locale Bretagne Plein Sud - Saint-Molf y est représentée par Thierry LEGAL), c'est la commune qui collecte chaque année la taxe de séjour auprès des hébergeurs. Le conseil municipal a décidé de maintenir en 2021 les mêmes tarifs que depuis 2019.

Ces trois dernières années, les recettes annuelles ont représenté 21 000€ en 2019, 15 300€ en 2018 et 16 600€ en 2017 (soit environ 0,8% du budget de fonctionnement de la commune).

L'augmentation des recettes en 2019 est notamment due aux recherches de loueurs non déclarés et au versement direct à la commune par les prestataires de réservation en ligne (Airbnb, Gîtes de France...).

Personnel communal

- Pérennisation du poste d'un animateur jeunesse à 33 h auparavant en CCD. Cette pérennisation permet de maintenir le niveau de service rendu actuellement et n'a pas d'impact sur la masse salariale antérieure. Coût global annuel de ce poste : 25 800€.
- Création d'un contrat d'insertion pour le restaurant scolaire, durée initiale de 12 mois. Coût global annuel de ce contrat : 25 940€. Déduction faite des aides de l'État, le reste à charge pour la commune serait de 18 167€.

Gratuité du droit de chasse sur les propriétés communales

Depuis 2011 le conseil municipal accorde la gratuité de la location des terrains communaux à l'association de chasse. Cette décision est prise au début de chaque mandat. La reconduction de la gratuité a été décidée au vu de la participation de l'association de chasse à la vie communale et à l'amélioration du cadre de vie.

Participation financière au logement des gendarmes saisonniers

Les communes d'Assérac, Guérande, la Chapelle-des-Marais, Saint-André-des-Eaux et Saint-Molf ont été sollicitées pour participer au financement de l'accueil des 8 gendarmes mobiles au camping du Leveno à Guérande cet été. En effet, ces communes ne fournissent actuellement pas de solution de logement à ces renforts saisonniers de gendarmerie.

Le conseil municipal a donné son accord, valable pour 2020 uniquement à titre exceptionnel, le temps de trouver une autre solution plus satisfaisante.

Charge totale pour le budget de Saint-Molf, proportionnellement à la population : 504€.

Les conseillers municipaux se forment en ce début de mandat

Neuf élus ont assisté à des conférences en ligne en juillet sur des thèmes majeurs de début de mandat : le statut de l'élu, le fonctionnement du conseil municipal, la responsabilité civile et pénale de l'élu, les fondamentaux de l'intercommunalité. Les supports et vidéos de ces conférences ont été mis à disposition de tous les élus.

Élus de Saint-Molf membres de commission de Cap Atlantique

Cap Atlantique
L'agglo

Ressources: Hubert DELORME est président de la commission

Économies: Thierry LEGAL (suppléant Michel GAUTREAU)

Transition écologique, aménagement et habitat:

Stéphanie BARREAUD (suppléant Jean-Paul BROUSSEAU)

Sport: Emmanuel BIBARD (suppléant Dominique LASCAULT)

Culture: Didier AUBE (suppléante Elisabeth LOURME)

Gestion des services urbains: Marc BRÉHAT (suppléant Denis LAPADU-HARGUES)

Les suppléants désignés le sont à titre officieux, dès lors que le maire a la capacité de nommer l'élu qui semble le plus pertinent en cas de besoin de remplacement d'un titulaire à une réunion donnée.

M^{me} POIRSON, conseillère communautaire, n'est membre d'aucune des six commissions thématiques car elle s'est portée volontaire pour siéger au comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) de Cap Atlantique.

Composition des commissions municipales

Les commissions obligatoires:

Commissions d'appel d'offres et des marchés à procédure adaptée

Président : Hubert DELORME

- Marc BRÉHAT
- Jean-Paul BROUSSEAU
- Dominique LASCAULT
- Didier AUBE
- Thierry LEGAL
- Stéphanie BARREAUD
- Didier ROUFFIGNAC
- Véronique CARDINE

Commission de contrôle des listes électorales:

Thérèse DE COURVILLE, Michel GAUTREAU, Alain PÉRENNÈS, Dominique DEHAIS, Véronique CARDINE.

CCAS: voir rubrique SOCIAL page 24

Les commissions facultatives:

Instances de travail des élus, chargées notamment de discuter des dossiers avant présentation à l'ordre du jour du conseil municipal. Les réunions de ces commissions ne sont pas ouvertes au public.

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions. Il assiste par principe à toutes les réunions.

Économie Sociale et Solidaire, activités primaires

Voir le dossier page 17.

Cadre de vie

Président : Marc BRÉHAT

- Jean-Paul BROUSSEAU
- Thérèse DE COURVILLE
- Dominique LASCAULT
- Didier AUBE

- Pascale GAY
- Stéphanie BARREAUD
- Elisabeth LOURME
- Yves-Marie YVIQUEL
- Denis LAPADU-HARGUES

Urbanisme, PLU, habitat

Président : Dominique LASCAULT

- Marc BRÉHAT
- Pascale GAY
- Thierry LEGAL
- Yves-Marie YVIQUEL
- Denis LAPADU-HARGUES

Ressources

Président : Hubert DELORME

- Sonia POIRSON
- Valérie PERRARD
- Jean-Paul BROUSSEAU
- Michel GAUTREAU
- Pascale GAY
- Thierry LEGAL
- Corinne LEPELTIER
- Virginie BLAFFA-LECORRE
- Yves-Marie YVIQUEL
- Didier ROUFFIGNAC
- Véronique CARDINE

Vie associative et sportive, développement touristique

Président : Emmanuel BIBARD

- Valérie PERRARD
- Thérèse DE COURVILLE
- Michel GAUTREAU

- Thierry LEGAL
- Corinne LEPELTIER
- Yves-Marie YVIQUEL
- Sophie DE GOYS
- Dominique DEHAIS

Communication, vie culturelle, événementiel

Présidente : Valérie PERRARD

- Marc BRÉHAT
- Didier AUBE
- Corinne LEPELTIER
- Virginie BLAFFA-LECORRE
- Élisabeth LOURME

Enfance jeunesse

Présidente : Sonia POIRSON

- Emmanuel BIBARD
- Alain PÉRENNÈS
- Corinne LEPELTIER
- Virginie BLAFFA-LECORRE
- Didier ROUFFIGNAC
- Dominique DEHAIS

Sécurité : voir ci-dessous

La commission sécurité, une nouveauté

Cette commission sécurité créée en ce nouveau municiple est le fruit de demandes croissantes des Mendulphins en matière :

- de sécurité routière: nombreuses réclamations concernant des vitesses excessives et des zones à risque.
- de sécurité des biens et des personnes: dégradation de biens publics ou privés.

La commission met en place des solutions rapides si possible et travaille dans la durée pour mettre en place des solutions préventives en concertation avec les habitants.

Membres de la commission



Alain PÉRENNÈS

Conseiller municipal
subdélégué à la sécurité,
Président de la commission



Valérie PERRARD

Adjointe en charge
de la sécurité



Hubert DELORME

Maire



Emmanuel BIBARD



Sonia POIRSON



Jean-Paul BROSEAU



Didier AUBE



Thierry LEGAL



**Denis LAPADU-
HARGUES**

...La commission sécurité, une nouveauté

■ Trois actions en matière de sécurité pour ce début de mandat



Rue du Maréchal Ferrant, une rencontre s'est déroulée avec les riverains le 10 octobre dernier pour discuter du meilleur moyen de sécuriser cette voie étroite empruntée à pied par les enfants de l'école Saint François.



Vue de la portion en terre de la rue du Loge Pied débouchant sur l'accès à Kerhué et Boulay, deux pierres ont été placées, en concertation avec les agriculteurs, à l'une des extrémités de la voie pour supprimer l'usage inapproprié à vitesse excessive de ce chemin.

Depuis l'aménagement du carrefour de la chapelle Saint-Germain, la végétation y était dense, un entretien régulier ainsi qu'un panneau (interdiction de stationner) laissent la visibilité au stop et renforcent la sécurité des usagers.



■ Zone de rencontre

La mairie veut faciliter la visibilité de l'ensemble par :

- la pose de panneaux explicatifs installés aux différentes entrées de la zone, rue des épis et rue de la Duchesse Anne.
- la distinction des niveaux de priorité :
 - > les piétons peuvent traverser n'importe où,
 - > les cyclistes sont eux aussi libres de circuler sur l'ensemble de la voie,
 - > les voitures sont limitées à 20 km/h pour prévenir des dangers.

■ Réglementation du stationnement

Les places de parking en zone bleue (stationnement limité à 2 h) sont matérialisées au sol.

Soyez attentifs ! Pensez à placer votre disque à l'heure de votre arrivée.



M. PÉRENNÈS ET M. le Maire



Bilan de la police à Saint-Molf

Emmanuel LOUIS, chef de la police municipale pluricommunale (PPC), fait le bilan d'activité de ce service mutualisé en 2020.



La pandémie COVID -19 et le confinement ont eu raison des permanences de la PPC dans les communes du secteur Nord.

La police fonctionne désormais sur rendez-vous et cela ne pose aucun problème particulier.

De nombreux **problèmes de voisinage** ont été résolus.

Une expérimentation d'équipement des agents de police en **caméras piétons** est en cours.

La **prévention routière** faisant partie de nos attributions, près de 200 élèves de CM2 des cinq communes ont passé le permis vélo et piéton.

Nous avons également assisté l'Éducation nationale dans la mise en place des plans de prévention des risques en milieu scolaire. Nous avons dû remettre à une date ultérieure le mini-salon sécurité routière prévu au printemps à Piriac, opération d'envergure soutenue par le conseil départemental avec la participation de nombreux partenaires.

Malgré la surveillance exercée sur les terrains de football et au Bois Pierrot, des **gens du voyage** se sont installés illicitement sur le terrain du Pont Clin. Cette année d'autres cas similaires se sont déroulés dans la presqu'île et notamment à Piriac-sur-Mer. Cette situation est due principalement à la pandémie, les gens du voyage ne souhaitant pas se rassembler sur des missions évangéliques mais plutôt par petits groupes d'une cinquantaine de caravanes, d'où la multiplication des aires sauvages. C'est un dossier à étudier très prochainement dans le cadre du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance à Cap Atlantique.

La commune de Saint-Molf adhérente de la police pluricommunale au même titre que les communes d'Assérac, Férel, La Turballe et Piriac-sur-Mer contribue à 13% de son budget total de fonctionnement.

L'ACTIVITÉ À SAINT-MOLF EN QUELQUES CHIFFRES :

- 13** missions : Police de la route
- 16** opérations : Contrôles vitesse
- 6** Infractions constatées
- 306** Missions de surveillance générale, sécurité des biens et des personnes
- 17** Rapport et procès-verbaux rédigés
- 44** Mains courantes enregistrées

Quel avis des Mendulphins sur la petite enfance ? Les résultats du questionnaire

Selon les retours du questionnaire distribué avec le dernier bulletin municipal, les familles mendulphines ont exprimé le besoin d'un établissement collectif d'accueil des 0-3 ans plus grand, mais ne souhaitent pas participer à une structure participative de type « crèche parentale ».

L'idée d'organiser des ateliers parents-enfants et de créer un lieu d'accueil enfants-parents a suscité un intérêt certain.

Si une amplitude plus large des horaires d'accueil de la micro-crèche actuelle a été évoquée, ce n'est pas un besoin majoritaire et il n'est pas envisagé pour l'instant d'y donner une suite favorable.



Bon à savoir :

Saint-Molf renouvelle actuellement son conventionnement avec la Caf, qui finance le fonctionnement des services enfance communaux à hauteur de 180 000€ par an. Tous les domaines de l'enfance, de la jeunesse mais aussi de la vie des familles en général sont concernés.



Rencontrez vos élus, sur rendez-vous

Hubert DELORME	Maire	maire@saintmolf.fr
Marc BRÉHAT	1 ^{er} adjoint Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement	marc.brehat@saintmolf.fr
Sonia POIRSON	2 ^e adjointe Affaires sociales, Habitat, Enfance-jeunesse et Intergénérationnel	sonia.poirson@saintmolf.fr
Emmanuel BIBARD	3 ^e adjoint Vie associative et sportive, Développement touristique et économique	emmanuel.bibard@saintmolf.fr
Valérie PERRARD	4 ^e adjointe Vie culturelle, Sécurité et Communication	valerie.perrard@saintmolf.fr

Expression de la minorité

En cette année particulière, malgré les élections du mois de mars, le conseil municipal (hormis pour le Maire et les adjoints) a pu commencer un travail concret seulement depuis le mois de septembre.

Nous nous sommes investis dans les commissions internes en fonction de nos disponibilités et de nos compétences. Lors des réunions, nous sommes présents et nos interventions sont constructives.

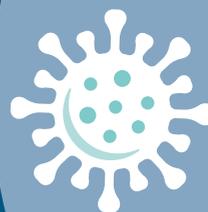
Nous avons participé à tous les événements organisés : marchés nocturnes, forum des associations, inauguration de la voie Vélocéan entre Saint-Molf et Assérac.

Certaines personnes qui se trouvaient sur notre liste électorale continuent de travailler sur la création de l'épicerie solidaire ou participative. Nous espérons que ce projet pourra voir le jour rapidement, une commission municipale étudie également ce projet.

Nous sommes quatre personnes de la minorité, notre avis est pris en compte. Nous continuerons à travailler avec plaisir avec une équipe ouverte.

Véronique CARDINE, Dominique DEHAIS, Didier ROUFFIGNAC,
Denis LAPADU-HARGUES

Pour le bien de tous,
merci de respecter
les gestes barrières.



L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'Économie Sociale et Solidaire consiste à « créer collectivement de l'activité économique pour répondre à des besoins communs où l'humain est au cœur des projets et où le volontariat, l'égalité et la démocratie sont des valeurs fondamentales ».



L'histoire de l'ESS, une synthèse de deux concepts

L'Économie Sociale puise ses racines dans la révolution industrielle du XIX^e siècle avec la création des premières sociétés de secours mutuel, l'émergence du mouvement coopératif, puis la création et le développement du mouvement associatif (loi 1901).

L'Économie Solidaire rassemble les organisations dont l'objectif premier est l'utilité sociale. Elle naît dans les années 1970 pour répondre aux nouveaux besoins des populations, touchées notamment par le chômage et l'exclusion sociale. Ses acteurs apportent des réponses à ces préoccupations à travers, par exemple, les structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et l'entrepreneuriat social.

Les valeurs

De par son histoire, l'Économie Sociale et Solidaire défend au sein de ses valeurs l'esprit du « **vivre ensemble** » qui s'articule autour de trois grands principes :

- **le volontariat** : toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer ou prendre des responsabilités dans une organisation de l'ESS.
- **la démocratie** : les dirigeants sont élus et les décisions sont prises selon le principe « 1 personne égale 1 voix ».
- **la primauté de l'homme sur le capital** : le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale et est réalisé au service d'un collectif, non pas au service de l'intérêt d'une seule personne.

Ces principes se retrouvent dans tous les modes d'organisation et de fonctionnement des associations, groupements, coopératives, mutuelles, sociétés civiles d'intérêt collectif...

Les règles qui régissent ces principes se déclinent de manière plus concrète dans les lois, la réglementation et les statuts qui encadrent les structures de l'économie sociale.

► Quelques chiffres concernant l'ESS en France en milieu rural

17,7% de l'emploi privé

19,4% de coopératives parmi les établissements de l'ESS

► Exemples d'ESS près de nous :

- **Clic éclair'âge** : Association qui intervient sur le territoire de la presqu'île guérandaise : 12 communes réparties sur les cantons de Guérande et La Baule-Escoublac - sa mission est d'accompagner les personnes âgées.
- **ADAR** : Association départementale d'aide à domicile, permanence en mairie les premiers et troisièmes mercredis du mois.
- **Coopératives agricoles** : Terrena, Eurial, coopérative agricole Sel de Guérande.
- **IDEA** : entreprise logistique à Saint-Nazaire **Coopérative**.
- **Accès-Réagis** : Association, entreprise sociale apprenante, Accès-Réagis s'inscrit dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et plus globalement du développement local.
- **Multi-accueil les farfadets à Saint-Lyphard** : géré par le groupe Vyv - Harmonie (**mutuelle**).



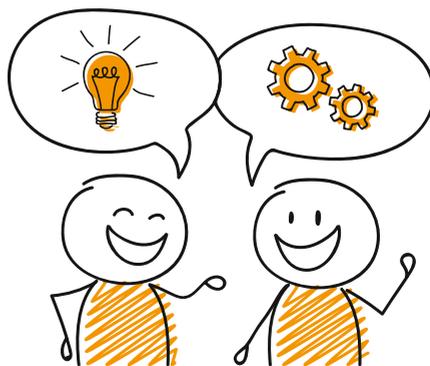
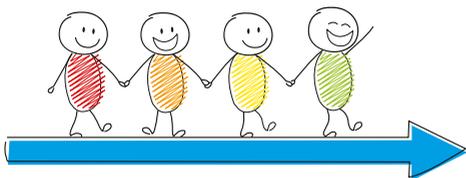
L'ESS à Saint-Molf

► C'est vous, c'est nous, c'est ensemble

Notre société évolue; généralement unifiée par ses réseaux de relations, de traditions, d'institutions, de règles communes, d'habitudes parfois, elle est sans cesse en mouvement, à la recherche de nouveaux modèles économiques, relationnels, humains.

La pluralité des pensées est là pour enrichir nos débats et apporter de nouvelles voies à explorer.

L'équipe municipale a décidé d'inscrire la politique de la commune dans l'esprit de l'Économie Sociale et Solidaire sans l'opposer aux modèles économiques déjà existants ni à la richesse du monde associatif Mendulphin. C'est un nouvel élan pour la commune dont l'objectif est de renforcer les valeurs humaines en favorisant le lien et en permettant aux Mendulphins de participer plus activement aux choix de leur commune.



► Rôle de la commune

Généralement la commune est partenaire d'un groupe constitué autour d'un projet commun. Elle met à disposition du matériel, des locaux, des services, parfois des aides financières (subventions) comme elle le fait auprès des associations.

Son rôle n'est cependant pas de porter les projets d'économie sociale et solidaire.

Elle peut en initier, repérer des besoins, identifier les personnes avec lesquelles travailler: acteurs privés, publics et les mettre en relation... C'est ce que nous désirons faire ensemble de façon d'autant plus importante que **cette intention figurait dans le programme des deux listes qui se sont présentées aux élections de mars dernier. Nous avons donc créé une commission municipale pour mettre en pratique l'ESS.**

► Composition de la commission ESS



Didier AUBE
Président



Hubert DELORME
Maire



Jean-Paul BROSEAU



**Thérèse
BERNARD DE COURVILLE**



Didier ROUFFIGNAC



Pascale GAY



Stéphanie BARREAU



Élisabeth LOURME



Yves-Marie YVIQUEL



Sophie DE GOYS

LES PREMIERS PAS

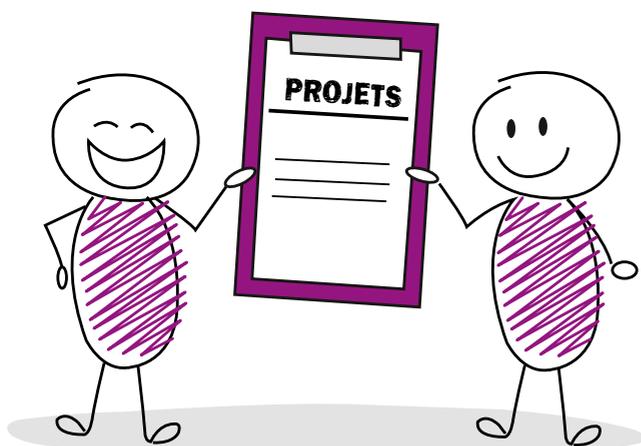
• Adhésion au RTES

(Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Sociale).

- Au niveau de l'intercommunalité, Monsieur le Maire a lancé un appel à Cap Atlantique pour formaliser une compétence « Économie Sociale et Solidaire », avec les ressources humaines et financières suffisantes aptes à soutenir, à former, à structurer en réseaux les différents acteurs de l'ESS de notre territoire.

► Les projets

- Une commande publique plus vertueuse prenant en compte l'optimisation de l'insertion sociale et de l'impact écologique.
- La participation active des élus mendulphins à la mise en place d'une compétence ESS à Cap Atlantique au sein de la commission « Economies ».
- Un travail en partenariat avec Cap Atlantique sur l'étude de la mise en place d'une mutuelle santé au niveau communautaire.
- Une écoute et un soutien aux initiatives collectives/privées qui vont dans le sens des valeurs de l'ESS.
- Une épicerie « associative » dont la réflexion débute. La commission ESS a fait le choix d'entamer ce travail en s'appuyant sur des personnes qui ont déjà manifesté leur intérêt à ce sujet sachant que le souhait est de partager prochainement la réflexion à la population.



L'ESS S'INSCRIT DANS LA LOI

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) marque la reconnaissance législative « d'un mode d'entreprendre différent » en mettant au cœur de leurs préoccupations entrepreneuriales les femmes, les hommes et leur territoire. Les entreprises de l'ESS sont porteuses de projets utiles à notre société et sont soucieuses du partage du pouvoir et des richesses qu'elles produisent.

Le secrétariat d'État à l'Économie Sociale et Solidaire est placé sous la tutelle du Ministre de l'Économie.

POUR COMPLÉTER CES INFORMATIONS

- Site de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des Pays de Loire : www.cress-pdl.org
- Site du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), auquel la commune a adhéré : www.rtes.fr

LES SOURCES

Timothée DUVERGER, L'Économie sociale et solidaire, Ed. Le Bord de l'eau, 2016.

Ministère de l'économie, des finances et de la relance

NOUS CONTACTER

Vous souhaitez proposer un projet, une idée, vous impliquer, adressez votre message à ess.saintmolf@gmail.com ou transmettez vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

► Effacement des réseaux à Boulay

La finalisation de cette opération complexe a commencé fin septembre par le raccordement du réseau électrique chez chacun des riverains des voies concernées.

Dernières étapes à venir: coupure de l'alimentation pour un basculement sur le réseau souterrain de l'alimentation des riverains, même opération pour l'alimentation de l'éclairage public. Le réseau fibre est déjà installé en souterrain.

Il reste le transfert et la dépose du réseau téléphonique d'Orange (poteaux inclus) pour lesquels nous avons du mal à obtenir une date de travaux.

Enfin, la dernière intervention concernera la dépose des supports béton des poteaux électriques pour la suppression totale des réseaux aériens au centre du village de Boulay.

> Montant de l'opération à la charge de la commune: 56 650€.

► Finalisation des travaux du centre-bourg

Suite à une problématique de travaux nécessités par des branchements électriques sur parcelles riveraines, un petit espace de trottoir et de stationnement sur la rue de Kernosa n'était pas achevé. Après de nombreux échanges avec Enedis, à l'heure où vous recevez ce bulletin, les travaux devraient être terminés.

En termes de confortement d'aménagement, des remplacements de végétaux devraient être finalisés dans le cadre de la garantie de reprise au bout de la première année de pousse des plantations.

► Plan d'aménagement voirie communale

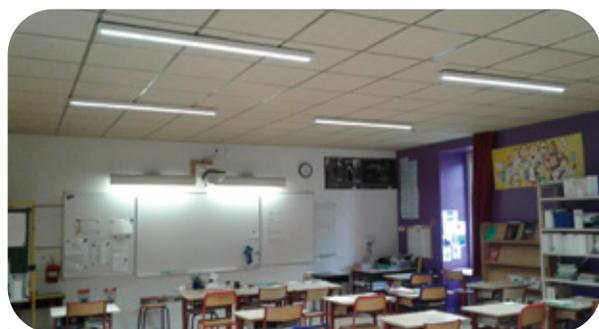
Cette année, au vu de l'état des routes communales, le programme est majoritairement consacré à la réfection de tapis d'enrobé, pour une somme allouée de 110 000€ comme chaque année.

- Section Kerhudal / Kermoisan.
- Section La Motte / Kervoilan.
- Tranche optionnelle: Kergaillot / Le Greno.

Ce programme a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du plan de relance BTP (bâtiment et travaux publics) fonds exceptionnel (Covid). En cas de validation du dossier, 30% sur le montant HT sera appliqué soit 27 500€ le reste sera à la charge de la commune.

Dans le cas où la subvention ne serait pas accordée, cette opération pourrait être différée à l'année prochaine.

► École de la Roche Blanche



• Modernisation de l'éclairage des classes (2^e phase) :

Le programme pluriannuel de remplacement des éclairages de l'école, validé en 2019, se poursuit. En effet, les appareillages existants étaient très anciens et énergivores. Ils sont donc remplacés par de l'éclairage à LED.

> Montant de cette opération: 6 000€.

La troisième et dernière phase sera réalisée en 2021.

• Réfection du sol d'une classe:

Durant les vacances scolaires d'automne, un revêtement balatum a été substitué au carrelage d'origine, qui se décollait partiellement créant un risque de chute.

> Montant de cette opération: 4 200€.

• Pose de rideaux sur les vélux dans une classe élémentaire:

Pour réduire l'ensoleillement et pouvoir assombrir la salle pour effectuer des projections.

Montant de cette opération (réalisée par les agents communaux): 500€.

• La charpente du préau maternelle:

Elle était exposée aux intempéries et commençait à s'abîmer. Afin de la protéger et de conserver sa solidité, un bardage de protection a été posé.

> Montant de cette opération (réalisée par les agents communaux): 1 500€.

► Jardin de la cure:

Cet été, les jeux à bascule (canard, cochon, écureuil) initialement installés à la Roche Blanche, ont été déplacés dans le jardin de la cure. Cela a permis de regrouper les jeux dans un espace plus calme et plus sécurisé.



► Éclairage public rue de l'étang

Pour des raisons d'économie et pour un meilleur éclairage, les luminaires seront remplacés par de la lampe LED. Travaux programmés pour une réalisation en fin d'année.

> Coût: 2 940€ à la charge de la commune et le reste pour le compte du Sydela.

► Restaurant scolaire – Salle de la Roche Blanche

Pour des raisons esthétiques et pour une meilleure protection des rayons du soleil, des rideaux ont été placés sur les vitrages de la mezzanine et des vantaux des portes donnant accès sur la cour.

> Coût: 2 360€.

- Certains mobiliers datent de l'origine du bâtiment, soit une trentaine d'années, ce qui est le cas de certaines chaises du restaurant. Pour remplacer ce mobilier vétuste, 30 chaises ont été achetées.

> Coût: 1 500€.

► Salle des sports Thierry Guihard

Le rideau métallique du bar, hors d'usage et ne pouvant plus être réparé, a été remplacé par un équipement neuf.

> Coût: 960€.

► Centre culturel Roby Wolff

Le local rangement situé dans la bibliothèque a été considéré comme un local à risque (départ de feux) lors de la visite de sécurité menée par le SDIS. La mise en place d'une porte coupe-feu ½ heure est nécessaire pour la sécurité des agents et des usagers. Commande passée courant septembre.

> Coût: 1 400€.

Dicrim - Le saviez-vous ?

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (Dicrim)** est un support réglementaire, établi par le maire, qui a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.

Le Dicrim de Saint-Molf, finalisé en 2018, avait à cette époque été distribué dans tous les foyers mendulphins.

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? ou vous avez perdu votre Dicrim ?

Demandez votre exemplaire en mairie ou consultez-le en ligne sur le site internet

www.mairie-saint-molf.fr, mot-clé « Dicrim ».



- L'aménagement extérieur d'**annexes** ou abris avec création de surfaces de plancher ou d'emprise au sol supérieures ou égales à **20 m²**.
- La construction d'une **piscine** dont le bassin a une superficie supérieure ou égale à **100 m²**.
- Le changement de destination d'un bâtiment, en totalité ou en partie.

L'alternative au permis de construire: si la surface de plancher ou d'emprise au sol de votre projet est inférieure à 20 m² pour les annexes et abris, 40 m² pour les extensions (20 m² si la zone n'est pas une zone urbaine), il faudra alors demander et remplir une **déclaration préalable de travaux**.

La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie de 10 m² à 100 m² est également soumise à déclaration préalable de travaux.

Ce dossier administratif est quasiment identique au permis de construire. Il concerne cependant les plus petits projets.

Permis de construire

► Peut-on construire sans autorisation d'urbanisme ?

Il est possible de construire sans autorisation mais votre construction devra représenter **moins de 5 m²** de surface de plancher ou d'emprise au sol. Au-delà de cette surface, une autorisation d'urbanisme est obligatoire.

► Quand est-ce qu'un permis de construire est obligatoire ?

Un permis de construire est obligatoire lorsque vous avez un projet venant modifier l'aspect extérieur de votre habitation et que celui-ci dépasse un certain nombre de mètres carrés de création de **surface de plancher** et d'**emprise au sol**. Il est important de bien calculer les surfaces actuelles de votre habitation et celles du projet avant de demander un permis de construire.

Les projets concernés par le permis de construire sont :

- Toute **construction de maison individuelle** sur un terrain nu.
- Tous travaux de **construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles** avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à **40 m²**. Si votre parcelle n'est pas dans la **zone urbaine** du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, alors la surface réglementaire est de **20 m²**.

Plantations de pieds de murs

Et si vous prolongiez votre jardin sur le domaine public ?

La municipalité souhaite embellir la commune et poursuit sa démarche consistant à offrir des fleurs à planter en pied de mur à ceux qui souhaitent embellir l'avant de leur propriété pour le plus grand plaisir de tous. Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, vous êtes invités à vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie, c'est la meilleure saison pour planter.



« Un arbre pour l'avenir »

Remise des prix du concours « Maisons fleuries »

Cette année, en raison des conditions particulières que nous vivons, la manifestation de remise des prix pour le concours des maisons fleuries et de distribution de végétaux aux nouveaux-nés (opération « Un arbre pour l'avenir ») n'a malheureusement pas pu se tenir au centre culturel.

Néanmoins, les plantes offertes pour chaque enfant né dans l'année et les lots pour les maisons fleuries ont pu être distribués en plein air dimanche 18 octobre sur la place Camille Berthe à l'heure du marché.

Voici le palmarès des premiers de chaque catégorie du concours des maisons fleuries :



Distribution de végétaux à de jeunes pères d'enfants nés dans l'année.

Classement maisons fleuries 2020

NOM	ADRESSE	CLASSEMENT
1^{re} Catégorie: Maisons avec jardin		
JAFFRE SPREUX	24, rue des Judelles	1
MAHE	12, Téléhac	2
CORCUFF Thérèse	17, rue des grands jardins	3
2^e Catégorie: Maisons avec jardinet		
GAUCHET	21, Pen d'Hue	1
REDOR KLEIN	17, Kertitry	2
M. DE CHAMPSAVIN	30, Trébézan	3

NOM	ADRESSE	CLASSEMENT
3^e Catégorie: Décors en bordure de voie publique		
Sylvain JOUANNET	10, rue du Languemais	1
LEBREVEAU	12, route de Boulay	2
CLODIC	1, impasse des champs marins	3
5^e Catégorie: Commerces		
Camping Île de Kemodet		1

Engazonnement du cimetière

Depuis trois ans, dans le cadre de la démarche zéro phyto menée depuis de nombreuses années à Saint-Molf, un engazonnement des allées du cimetière est en cours.

Le cimetière est entretenu sans aucun pesticide depuis 5 ans. Cela nécessite un travail important de désherbage manuel par les agents des services techniques pour contrôler la pousse des plantes adventices. Pourtant, malgré cet investissement, le rendu n'est pas toujours à la hauteur des exigences des Mendulphins.

Comme pour la propreté des trottoirs, nous devons nous habituer à y voir de l'herbe que les agents « contrôlent ». L'herbe sauvage n'est pas « sale », elle apporte de la nature en ville, développe la biodiversité, apporte un peu d'oxygène et surtout, quand on en voit, on est sûr que les pratiques d'entretien des sols ne polluent pas notre environnement avec des produits chimiques. C'est important pour une commune rurale.

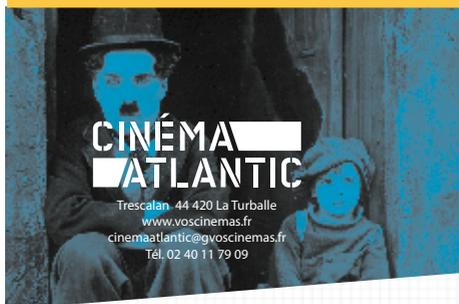


Donc pour obtenir un plus joli rendu, mieux absorber l'eau pluviale, ne plus s'enfoncer dans le sable, rendre service à la nature, les agents ont semé de nouvelles allées, cet automne. Le cimetière sera un peu plus vert au propre comme au figuré, un petit geste en faveur de l'environnement et du bien-être de tous.

Social/Santé

An advertisement for the e.PASS JEUNES app. The background is a dark, starry night sky with a blue nebula. In the foreground, a large smartphone is shown, displaying the app's interface with the text "...ET VOUS OFFRE UN MAXIMUM D'AVANTAGES!". Below the phone, there are two buttons: "Télécharger dans l'App Store" and "Disponible sur Google Play". The text "e.PASS JEUNES" is prominently displayed at the top left, and "L'APPLI QUI OUVRE TOUTES LES PORTES" is written in large, bold letters below it. At the bottom, there are silhouettes of people standing on a rocky landscape.

« OUVERTURE SELON SITUATION SANITAIRE »



CINÉM'ADAPTÉ

Des séances ouvertes à tous
conviviales et adaptées
aux personnes dont le handicap
entraîne des troubles du comportement.
Conditions handi-accueillantes.

Tarif : 5 € pour tous



- Conditions d'accueil -

une équipe de bénévoles présents à chaque
séance pour accueillir et renseigner

Niveau sonore adapté ;
Boucle magnétique pour malentendants ;
Légère lumière pendant la projection
Présentation du film ;
Réservation nécessaire pour les personnes
en fauteuils (maximum de 5 à 8).

- Les Rendez-vous -

Séances à 14h30

Accueil dès 14h00

jeudi 08 octobre 2020
jeudi 05 novembre
jeudi 03 décembre
jeudi 07 janvier 2021
jeudi 04 février
jeudi 11 mars
jeudi 08 avril
jeudi 06 mai
jeudi 10 juin

Programmation à découvrir sur le programme papier
ou le site internet www.cinemaatlantic.fr

Ciném'adapté

veut ainsi favoriser l'accès à la culture et au plaisir du cinéma pour les
personnes présentant un handicap (autisme, polyhandicap, handicap
mental, handicap psychique, maladie d'Alzheimer...) à leur familles et
à leurs amis
Chaque spectateur y est accueilli de telle sorte qu'il se
sente le bienvenu, et respecté comme il est.

Contact : cinema.atlantic.frederique@gmail.com
TÉL : 02 40 11 79 09

SELON LE CONTEXTE
SANITAIRE
APPELZ AVANT DE
VOUS DÉPLACER !

Le Centre Communal d'Action Sociale

à vos côtés

Le conseil d'administration du CCAS a été renouvelé pour le mandat 2020-2026.

► Cinq élus



Hubert DELORME
Président de droit



Sonia POIRSON
Adjointe en charge des
affaires sociales
et vice-présidente



Pascale GAY



Corinne LEPELTIER



Didier ROUFFIGNAC

► Quatre bénévoles

Catherine BAZIRE
représentant les associations pour
l'insertion

« Mon souhait de participer au CCAS est d'apporter mon expérience dans le social aussi bien professionnelle qu'associative depuis de nombreuses années afin d'aider les personnes rencontrant des difficultés ».

Jacqueline PIBOT-LEDUC
représentant les associations
de personnes âgées

« Allez vers les autres, à leur écoute, est comme un cadeau : le partager est encore meilleur ».

Jacqueline BOURGET
représentant l'union départementale
des associations familiales

« Accepter de donner un peu de mon temps, en tant que représentante de l'UDAF au CCAS, c'est d'une part rendre aux Mendulphins, très modestement, le bonheur reçu pendant 33 ans de secrétariat de mairie à leur service, et d'autre part utiliser mon vécu de maman de 4 enfants et grand-mère pour y représenter le mieux possible les familles de Saint-Molf ».



M^{mes} BAZIRE, PIBOT-LEDUC et BOURGET

Sylvie PÉRENNÈS
représentant les associations de personnes
handicapées :

« Impliquée depuis longtemps dans le monde associatif auprès des personnes handicapées, je souhaite mettre cette expérience au profit du CCAS de Saint-Molf ».

- un accueil personnalisé et une orientation adaptée par des secrétaires médico-sociales, pour toute demande sociale et/ou de protection maternelle et infantile ;
- un accompagnement social par des travailleurs sociaux pour les personnes qui rencontrent des difficultés administratives, financières ou éducatives ;
- des consultations gratuites par les médecins, sages-femmes et puéricultrices de la protection maternelle et infantile.

Accueil sur rendez-vous : 02 40 24 92 35
20, Faubourg Saint Michel 44350 Guérande
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15
(fermeture les jeudis après-midi).

Les associations

- Croix rouge
rue du Port à Piriac, derrière la bibliothèque.
- Restos du cœur
6, rue de la Lande, 44350 Guérande
Tél. 02 40 62 06 15
ad44.guerande@restosducoeur.org
- St Vincent de Paul : alimentaire, vestiaire, secours
37, avenue Marcel Rigaud - La Baule : vestiaire accueil aide alimentaire
78, avenue des Noëlls - Guérande : meubles
Tél. 02 40 15 35 79
svplabaule@orange.fr



Les missions du CCAS sont définies par le code de l'action sociale et des familles ; cela comprend entre autres : la prévention, le soutien, la mise en relation et les aides facultatives (les aides principales revenant à la charge du Département). Les demandes doivent être motivées par un besoin réel et justifié et l'attribution ou non est décidée en séance par le conseil d'administration suivant le règlement du CCAS.

Le CCAS n'intervient qu'en complément du Département, qui dispose de la compétence principale en matière de solidarités et d'accompagnement des plus fragiles.

► Où trouver de l'aide ?

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) à Guérande

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives, vous rencontrez des difficultés pour vous loger, vous soigner ou vous déplacer pour trouver un emploi ? Les professionnels de l'Espace départemental des solidarités (anciennement centre médico-social) peuvent vous aider à trouver des solutions et vous orienter vers les bons interlocuteurs.

► Zoom sur le Secours Populaire Français à Guérande

Parc d'activités de Villejames - Guérande

- Alimentaire et Vestiaire :
1 rue de Kernevé - Tél. 02 51 16 56 87 - guerande@spf44.org
- Solida'meubles : 2 rue des Sources
Tél. 06 77 83 50 23 - spf.guerande@laposte.net

Le comité du SPF de Guérande est une association du type 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1985, qui intervient essentiellement sur les communes de Guérande, Saint-Molf et Mesquer.

Notre comité, réparti sur deux locaux (vestiaire et Solida'meubles), fonctionne seulement sur les dons matériels qui lui sont faits et sont triés, revalorisés par les bénévoles tous les jours de la semaine sauf le vendredi et le week-end.

Contrairement aux autres associations caritatives nous ne bénéficions pratiquement pas de dons financiers. C'est seulement la vente de ces dons en nature qui finance toutes nos actions.

Nos actions régulières

- Accueil/Écoute des bénéficiaires (tous les lundis et mercredis après-midi de 14h30 à 17h).
- Distributions alimentaires (tous les lundis et un jeudi sur deux de 14h30 à 17h).
- Épicerie solidaire (troisième jeudi du mois de 14h30 à 17h)
- Vente au vestiaire (tous les mercredis 9h30 à 12h / 14h00 à 17h00 et le deuxième samedi du mois 9h30 à 12h).
- Vente au Solida'Meubles (tous les mercredis 9h30 à 12h / 14h à 17h et le deuxième samedi du mois 9h30 à 12h).
- Soutien scolaire dès octobre (tous les mardis 17h à 18h sauf vacances scolaires).

► Le congé de proche aidant

Les aidants sont des personnes qui viennent en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Le congé de proche aidant permet aux salariés des secteurs privés et publics, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi d'interrompre leur activité pour accompagner un membre de sa famille en bénéficiant d'une indemnité, l'allocation journalière du proche aidant (AJPA), versée par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou la Mutualité sociale agricole (MSA).

Son montant est fixé à 52,08€ pour une personne vivant seule ou 43,83€ pour une personne vivant en couple. Un maximum de 22 AJPA peuvent être versées chaque mois, pour une durée maximale de 3 mois. Les indemnités peuvent être versées pour des demi-journées, sauf pour les demandeurs d'emploi.

Ce congé s'inscrit dans la stratégie nationale de soutien aux aidants. plus d'info :

www.clieclairage.com/acces-aux-droits/conges-de-proche-aidant

Depuis 2019, nous participons avec le Secours Catholique et Saint Vincent de Paul à **une aide au retour à l'emploi par le biais du financement d'un véhicule automobile** à bas prix et choisi par les deux associations précitées.

Nous restons à la disposition des personnes démunies en difficulté et nous remercions toutes celles et ceux qui peuvent nous accompagner dans l'accomplissement de nos missions de solidarité.

► Zoom sur le Secours Catholique à Guérande

Accompagnement secours et vestiaire
Le mercredi après-midi de 14h à 17h.
Envol - avenue de la Brière - Guérande



Ne restez pas seul à ruminer les difficultés, financières notamment ! Le secours catholique peut aider, seul ou en partenariat, en secours ponctuel ou en accompagnement. L'objectif est de rétablir votre autonomie avec nous.

Les permanences se tiennent à « l'Envol » rond-point de l'Europe, derrière la poste à Guérande tous les mercredis de 14h30 à 17h. Pour un accueil efficace, merci de prendre rendez-vous au 06 43 78 33 34.

Venez avec quelques papiers : relevé CAF, facture HLM ou quittance, factures en retard ou rappel ou devis, dernier relevé de Pôle emploi.



► Des ateliers pour les personnes âgées

Renseignements et inscription auprès de Catherine BAZIRE (c.bazire@wanadoo.fr) ou à l'accueil de la mairie.

Des ateliers numériques d'initiation à la tablette tactile et aux usages d'internet sont proposés à Saint-Molf à destination des personnes âgées sur inscription. Chaque atelier se compose de 10 séances de 2 heures par groupe de 8 personnes. Une participation de 10€ est demandée pour l'ensemble du cycle.

Des ateliers mémoire « PEPS eureka », en partenariat avec le CLIC et la MSA, conjointement avec la commune de Mesquer, seront proposés durant le deuxième semestre 2021, programme orienté sur les difficultés de mémoire pouvant se manifester avec l'avancée en âge. Ces ateliers s'adressent aux seniors souhaitant comprendre les difficultés de mémoire au quotidien ; des exercices permettent l'appropriation de techniques de mémorisation utilisables dans la vie de tous les jours. Chaque atelier comporte 10 séances de 2h30.



Le label "Pour bien vieillir" permet d'identifier les actions de prévention proposées par vos caisses de retraite. www.lassurance-retraite.fr • www.msa.fr • www.rsi.fr

Restaurant scolaire



Nouvelle recette, validée par les enfants: le dahl indien est un plat complet végétarien composé de légumes frais (carottes, poireaux, ail, oignons), légumineuses (lentilles corail), épices (gingembre, curry, curcuma).

- Cuire les lentilles et le riz séparément,
- À mi-cuisson, ajouter aux lentilles tous les légumes coupés en dés,
- Ajouter les épices et le lait de coco,
- Laisser mijoter encore quelques minutes en ajustant les saveurs, puis régaliez-vous!

Toutes les infos nutrition et santé sur :

www.mangerbouger.fr



Micro-crèche

► L'équipe s'agrandit!

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélia, qui, désormais, effectue des remplacements réguliers et participe aux différents projets de la structure.

► Partenariat avec une psychomotricienne

Dominique MARZIN, psychomotricienne à Guérande, accompagne l'équipe de septembre à décembre. Elle interviendra sur 4 demi-journées d'observation et 2 temps de réunion.

► Pourquoi ce projet?

Toujours désireuses d'améliorer l'accueil des enfants, les professionnelles de la crèche bénéficient d'une nouvelle approche pour repenser l'aménagement de l'espace, le temps du repas, l'observation du développement psychomoteur de l'enfant. Elles attendent de ce partenariat une analyse de leurs pratiques, un accompagnement au changement et une micro-crèche repensée!



► Journée « sans jouet »

L'équipe de la micro-crèche « la Salorge des Doudous » organise une journée « sans jouet » le 29 octobre.

Émilie, stagiaire de 3^e année « éducatrice de jeunes enfants », à l'initiative de ce projet, nous explique :

« Cette journée a pour objectif de favoriser la collaboration, l'imagination et l'interaction entre les enfants, en leur proposant des objets de recyclage (du papier bulle, cartons, tissus...) ».

Pour organiser au mieux cette journée, la participation des familles avait été demandée pour récolter des grands cartons, des briques de lait et des boîtes à œufs.

Report de deux projets pour cause de crise sanitaire : ils seront reconduits dès que possible !

• Des ateliers parents-enfants à la crèche

Chaque matin, un parent pourra venir partager la vie des enfants le temps d'un atelier : des lectures, des activités de découverte, de manipulation, de peinture, de relaxation, de danse, de comptines, etc. Les enfants et l'équipe ont hâte de partager ces moments privilégiés.

• Des ateliers parents-enfants ouverts à tous

Ils seront proposés à tous les enfants de 0 à 6 ans et se présenteront sous différentes formes :

> Encadrés par un intervenant extérieur

> Encadrés par une personne désireuse de partager son savoir-faire (lectures, comptines, peinture, musique, découverte...) qui sera accompagnée par une professionnelle de la petite enfance. Pour ce faire une rencontre de préparation de l'atelier sera mise en place.

Si vous souhaitez partager vos talents lors d'un atelier avec les enfants et leurs parents et/ou participer à ces ateliers en tant que famille, merci de vous adresser à Nathalie COUBARD, directrice de la micro-crèche à creche@saintmolf.fr

.... Lancez-vous, ces moments de partage sont privilégiés et source de belles rencontres!



Atelier collage. Nous attendons les papas et mamans pour venir les partager avec nous.



Nouvel aménagement de l'espace

École publique
de la Roche Blanche

► **Musique!**

Cinq intervenantes du conservatoire de musique sont venues dans l'école fin juin avec leurs instruments. L'interprétation de « Mazeltov » a fait le bonheur des plus grands comme des plus petits.

► **Année scolaire 2020-2021**

Organisation pédagogique

1. TPS/MS: Gaëlle MICOU et Isabelle LEROUX (ATSEM)
2. PS/GS: Laurence JANEL et Béatrice PERRON / Claire GUIARD (ATSEM)
3. GS/CP: Sylviane GUICHET et Nadine BERTHE (ATSEM)
4. CP/CE1: Odile MEUNIER
5. CE1/CE2: Catherine TALBOT
6. CE2/CM1: Marie-Hélène TREILLARD
7. CM2: Christine GERARD et Marie STEINMANN

M^{me} GERARD qui assure la direction est déchargée de classe le mardi.

M^{me} Catherine TALBOT est nouvellement nommée en remplacement M^{me} Jessika CORAZZA.

En raison du Covid, la cour élémentaire est séparée en deux pour respecter le protocole sanitaire et limiter les contacts. Les échanges de service entre enseignants, pour regrouper les niveaux de classe, ne peuvent avoir lieu car il faudrait désinfecter les tables à chaque passage d'élèves. Seuls les échanges concernant les professeurs, sans déplacement d'élèves, peuvent être réalisés ce qui est le cas pour les classes de CM2 et CE2/CM1.

► **Projets de la classe de CM2 - Christine GERARD**

Théâtre:

La classe de CM2 de M^{me} GERARD est inscrite au projet « Passerelle Théâtre ». C'est un jumelage avec une classe de 6^e du collège du Pays Blanc pour partager une même expérience théâtrale.

Les enfants assisteront également à deux représentations théâtrales dans l'année, pour lesquelles deux actions de médiation seront menées:

- Un atelier cirque de 2 h autour du spectacle « Un contre un ».
- Un atelier d'1 h autour du spectacle « Rayon X ». Un personnage de la pièce viendra en classe pour livrer un monologue inédit!

Tatouage MAORI: projet d'arts visuels

Rythmes du Pacifique (classe de CE2/CM1 et CM2)

Ce projet en musique n'a pu être réalisé en 2019-2020 en raison du confinement. Il est reporté pour cette année 2020-2021. M^{me} GERARD le liera au projet d'arts visuels.

Notre équipe enseignante a décidé de ne pas inscrire cette année les enfants à l'USEP, les rencontres sportives inter-écoles étant jugées peu raisonnables au regard du protocole sanitaire.



École privée Saint-François

► Visite dans les marais salants

En lien avec notre projet d'école sur la mer, le 11 septembre les élèves de CE1/CE2 et de CM1/CM2 se sont rendus dans les marais salants de Saint-Molf.

Les enfants sont partis pour 2 km à pied, direction Boulay. Sur place, la maman de Yanis et de Ludwig ainsi qu'une ancienne maman d'élèves nous attendaient pour nous présenter leur métier : paludière.

La classe de CE1/CE2 a effectué la visite avec M^{me} Laëtitia BERTHO et celle de CM1/CM2 avec M^{me} Vanessa GALLEZ. Elles ont expliqué aux enfants le circuit de l'eau depuis la mer jusqu'aux œillets. Les enfants ont donc découvert les différentes pièces d'une saline : l'étier, la vasière, le tour d'eau, les fares, les adernes, les œillets... Ils ont constaté que le niveau de l'eau baissait au fil du circuit. Ils ont aussi goûté l'eau pour ressentir la différence de salinité. Ils ont marché avec agilité sur les ponts d'argile.

Nos mamans paludières nous ont aussi fait une démonstration de prise de gros sel. Tout le monde était admiratif de les voir travailler avec leurs las.

Maintenant, ils connaissent le principe de cristallisation du sel grâce à l'action du vent et du soleil. Ils savent que le gros sel se récolte dans le fond de l'œillet et la fleur de sel en surface.

Suite à cette visite très instructive, les élèves ont pique-niqué au milieu des marais salants sous un beau soleil !

Puis ils ont repris le chemin du retour, direction l'école.

Un grand MERCI à Mesdames BERTHO et GALLEZ pour leur accueil et pour le partage de leurs connaissances !



► Des changements dans l'équipe enseignante



M^{me} Nolwenn PASQUIER



M^{me} Françoise PERETTE

Après le départ à la retraite de Madame Françoise BOULARD, des petits changements sont intervenus au sein de l'école. Madame Rachel HALGAND qui enseignait depuis 2012 en CM1/CM2 a repris la classe de GS/CP.

C'est Madame Nolwenn PASQUIER qui a été nommée en CM1/CM2. Elle arrive de l'école Sainte-Anne à Saint-Lyphard où elle exerçait la fonction de directrice. Nous sommes très heureuses de l'accueillir parmi nous et nous lui souhaitons de belles années à l'école Saint-François !

Madame Justine GUILLET qui avait été nommée en 2019 sur le poste RA (Regroupement Adaptation) pour intervenir auprès des élèves en difficultés a été remplacée par Madame Françoise PERRETTE qui va répartir son temps entre l'école Saint-Aubin à Guérande et l'école Saint-François à Saint-Molf.

Elle sera présente dans l'école le mardi matin et le vendredi après-midi. Bienvenue dans l'équipe Française !

► Le thème de la Mer comme projet pour l'année

« Estuairez-vous » a pour but de promouvoir le patrimoine naturel et bâti de l'estuaire de la Loire et de son littoral via des visites guidées, conférences...

Nous avons décidé de faire appel à cette association pour trois animations :

- L'école à la plage avec les élèves de la PS au CP : une sortie a eu lieu le 2 octobre sur une plage de Mesquer pour découvrir la faune et la flore.
- La mer à l'école : quatre séances pour chaque classe à planifier dans l'année avec un intervenant pour découvrir la vie marine.
- Avec les CE1/CE2/CM1/CM2, une journée découverte sur le terrain (une plage de Mesquer) le 16 avril 2021.

Mais aussi : découverte de l'estran (faune, flore, marées) et actions pour l'océan (sensibilisation à la problématique des déchets en mer, ramassage).

Nous partagerons nos découvertes dans les Mendulphins à venir !





Service Enfance

En juillet

Avec la crise sanitaire, les jeux et la vie en extérieur ont été privilégiés.

Suite à l'annulation des fêtes des écoles, les animateurs ont souhaité faire un spectacle autour du voyage. En collaboration avec le Club junior et l'Espace Jeune, les parents et une de nos élues M^{me} Corinne LEPELTIER ont pris l'avion à la salle des sports de Saint-Molf pour un décollage à destination du Brésil, de l'Inde, du Japon et du Maroc. Accompagnés par un équipage au TOP sur les mesures de sécurité et prestations de restauration.

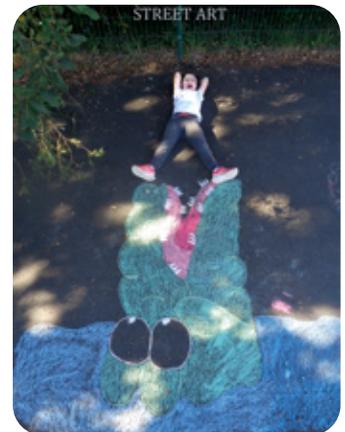
En juillet, cet envol avec atterrissage en Amérique du Sud a amorcé le mois d'août sur le thème des Mayas!



A l'abordage, MOUSSA DJAMSI



Un sport avec le jardin de Canton



Atelier petits Philous



LE JOU DEB LUMONY DANDEPHESSA SUR LE TERRAIN DE FOOT



Installation chez les jeunes pour les Ateliers Philous

En août

Les jeunes sont partis sur les traces des conquistadors afin de découvrir le mythique ELDORADO.

Les enfants ont pu appréhender les cultures de l'Amérique Latine et les arts Mayas, Aztèques et Incas.

Après une chasse au trésor effrénée, une bonne nuit au centre a permis de se remettre de toutes ces émotions.

Des ateliers philo

À partir du mercredi 23 septembre, et jusqu'en décembre, seront organisés les ateliers pour « Les petits philous ».

Une intervenante extérieure, Cécile Gautier, éducatrice spécialisée, que les enfants connaissent bien pour avoir travaillé avec l'enfance et la jeunesse depuis plusieurs années, a défini plusieurs objectifs en accord avec les animateurs :

- Offrir aux enfants un espace de pensée, d'élaboration et de parole autour de thèmes de la vie en général et de leurs vies quotidiennes en particulier. Faire l'expérience d'une parole libre, dans un contexte accueillant et bienveillant.
- Se connecter à son humanité et celle des autres. Partager ses émotions, ses pensées, ses besoins dans le respect des autres et de soi-même. Prendre la responsabilité de ce que je vis, de ce que je ressens, et de ce que j'en fais.

- Permettre aux enfants de mieux se connaître, mieux se faire comprendre et mieux comprendre autrui. Réguler leurs vies intimes, familiales et sociales.
- Devenir un adulte, un citoyen qui valorise la communication bienveillante, qui se sent appartenir à une communauté solidaire et qui prend la responsabilité de ses sentiments, de ses paroles et de ses actes.

Les thèmes seront choisis avec les animateurs avant chaque période et différents supports seront proposés pour amener à la réflexion.

L'équilibre nutritionnel, c'est aussi pour les goûters

Alice LE CARRE, diététicienne de l'association « Du Pain sur la Planche », participe à la formation des cuisinières du restaurant scolaire sur l'équilibre alimentaire et des repas végétariens. Elle forme également l'équipe d'animation pour les goûters du périscolaire et des vacances scolaires.

Les enfants qui dégustaient déjà des pains spéciaux (céréales et meuline) deux fois par semaine, confectionnés par M. SÉBILEAU, le boulanger de Saint-Molf, vont passer à trois fois par semaine.

Des goûters salés ont été proposés, essentiellement avec du fromage, des fruits secs et des fruits à coques deux fois par semaine, tout cela en cohérence avec les repas du midi.



Préparation et dégustation du repas de la nuit au centre



Déterrer le coffre, ouverture du coffre : Le trésor des Andes



Mariachi mexico



Le squelette du conquistador

Service jeunesse

► Nouvelle ludothèque!

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un espace de jeu (jeu de société, billard, jeu vidéo...) où l'on peut jouer sur place seul ou à plusieurs, accompagné ou non d'un animateur. Cet espace ludique est conçu pour les petits et les grands. C'est un lieu d'animation et d'apprentissage de la socialisation. Le jeu est facteur de communication entre les générations et les cultures.

Quand et pour qui ?

Dès que le contexte sanitaire le permettra, la ludothèque sera ouverte tous les mardis soir de 17h00 à 19h00, à la récré multicolore, bâtiment enfance jeunesse, rue de la Roche Blanche.

OUVERTURE D'UNE LUDOTHEQUE
À PARTIR DU MARDI 3 NOVEMBRE



Ouverte à tous et gratuite, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable (parents, grands-parents...).

Nous contacter pour plus d'informations :

jeunesse@saintmolf.fr / Tél. 02 40 62 58 43

Instagram : ludotheque.saintmolf9+

Sur le site «myludo.fr» Rubrique découvrir: Ludothèque Saint-Molf pour consulter les jeux disponibles.

► Le Club junior, vous connaissez ?

Le Club junior est un lieu ouvert aux ados du CM2 à la 4^e. Nous mettons le jeune au cœur de notre projet pédagogique, le Club junior est en effet un lieu privilégié pour laisser libre cours à l'ouverture, l'autonomie, le vivre ensemble.

Les programmes sont faits avec les jeunes suivant leurs envies du moment. On adapte les journées en fonction du nombre de participants, de leurs souhaits ainsi que de la météo.

Ce lieu est conçu : **POUR** les 10-13 ans, **AVEC** les 10-13 ans et **PAR** les 10-13 ans !

Nos horaires d'accueil (dès que le contexte le permettra) :

- Période scolaire : le mercredi de 13 h 30 à 18 h 30
- Pendant les vacances : le matin de 10 h 00 à 12 h 00 avec possibilité de déjeuner à la cantine sur réservation/l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

L'accès au Club junior se fait uniquement sur inscription dans l'Espace famille dont vous pouvez retrouver le lien dans la rubrique JEUNESSE du site internet de la mairie.

L'adhésion de 20€ doit être acquittée à l'inscription. En cas d'inscription après le 1^{er} juillet, l'adhésion est facturée à demi-tarif.

Une participation supplémentaire est demandée pour certaines activités ponctuelles et sorties payantes (la commune prend en charge 25% du prix de chaque sortie) et pour les goûters (hors vacances) : 1 € par goûter.

Pour tout règlement, une facture vous sera adressée directement et sera à régler au trésor public.



Tournage du film



Répétition spectacle



Jeux sportif à la salle des sports



Parcofolies



Monkey Forest



Barbecue au local



Petite partie de billard



Les girafes de Branféré



Branféré



Ballade à la Roche Bernard



Luna Parc

Espace famille

► Mise en service de l'Espace famille

Depuis juin 2020 le service Enfance Jeunesse est doté d'un service d'inscription en ligne.

Cet espace remplace le Dossier Unique d'Inscription que les parents devaient remplir chaque année. Toutes les informations (documents, programmes, menus...), les inscriptions (accueil périscolaire du mercredi et restaurant scolaire pour l'année scolaire), les réservations (journalières, hebdomadaires et mensuelles) et la communication entre parents et services (mails) se font directement via l'Espace famille en ligne.

Retrouvez l'accès à l'Espace Famille sur le site internet de la mairie www.mairie-saint-molf.fr : tapez dans la barre de recherche en haut à droite « Espace famille » ou allez dans la rubrique > pratique > Enfance Jeunesse > Espace Famille

Pour aider les parents à l'utilisation de l'Espace famille un document (pas à pas) et une vidéo (tutoriel) ont été créés et mis en ligne.



État civil



Bienvenue à...

Norah VIGNERON MATHE 11/06/2020
 Elliot BRUAND 13/06/2020
 Lucas BERTHO 27/06/2020
 Marin ECHELARD 12/07/2020
 Kacie REDOR 13/08/2020
 Jade BLANDIN 09/09/2020
 Lenny LEMARIÉ 29/09/2020
 Mila TOBAN 08/10/2020



Tous nos vœux de bonheur à...

José ESTEVAO & Céline DENHEZ 08/08/2020
 Romain HENRY & Dorine PAILLAUD 08/08/2020
 Michaël PETEILH & Maëlle BOSSY 08/08/2020
 Jérôme LHUISSIER & Anne-Claire BOUCHET 05/09/2020
 Maxime BARLET & Graziella ZNCETTA 12/09/2020
 Franck CLODIC & Amélie LEHOURS 12/09/2020
 Stéphane CRAINÉGUY & Guisela VEGA 26/09/2020
 Jérémy COIRIER & Marinela MOROSANU 26/09/2020
 Alain JUBÉ & Karen DOUCET 26/09/2020



Ils nous ont quittés...

Bernard GERLIGAND - 69 ans 07/08/2020
 Fernand JOUIN - 84 ans 01/08/2020
 Claudine NORMAND - 73 ans 11/08/2020
 Jean-Luc LEBREUVAUD - 62 ans 15/08/2020
 Stéphane RIALLOT - 51 ans 08/09/2020
 Marcelle RABIN - 74 ans 13/10/2020

Plus FACILE le tri avec les nouvelles consignes !

À partir du 30 novembre 2020, **TOUS les emballages & les papiers se trient !**

Papiers

- ✓ Prospectus, journaux, magazines
- ✓ Courriers, enveloppes
- ✓ Catalogues, annuaires, livres
- ✓ Papier broyé, sacs et sachets en papier

Emballages NOUVEAU

- ✓ Sacs, sachets, tubes et films en plastique
- ✓ Barquettes et étuis en plastique et polystyrène
- ✓ Pots en plastique et leurs opercules
- ✓ Petits emballages métalliques couvercles, collerettes, chauffe-plats, feuilles d'aluminium, capsules...

- ✓ Bouteilles, bidons et flacons en plastique
- ✓ Emballages métalliques Cigarettes, barquettes, tubes, bidons, aérosols, conserves...
- ✓ Cartonnettes et briques alimentaires

→ **TOUS en vrac dans le même bac !** (vides et non imbriqués)

Plus d'infos et conseils pratiques dans le guide "Nos déchets Mode d'emploi" ou consultez www.consignezdetri.fr

Cap Atlantique Lagglo

Plus d'infos: Service Déchets - 02 51 76 96 16

www.cap-atlantique.fr

TEHETOCOR DÉCHETS GAZPÉLAGE

PLACE CAMILLE BERTHE

VOUS ÊTES LES BIENVENUS

NOËL AU MARCHÉ DE SAINT-MOLF

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020

de 9h à 16h

PRODUITS ARTISANAUX

Organisé par l'Association Noël en Fête

Port du masque obligatoire

Aides en cas d'urgence (en France)

N° pour toute urgence: 112

(pour les personnes sourdes et malentendantes ou quand l'alerte exige la discrétion orale: SMS au 114 ou application smartphone « Urgence 114 »)

SAMU - CAPS: 15

Sapeurs-pompiers: 18

Police secours: 17 ou 02 40 24 90 42

Police municipale pluricommunale: 02 40 01 78 54

Mairie: 02 40 62 50 77

Pharmacie de garde: 37 27 (appel payant)

Médecins de garde: 116 117

Samu social: 115

Victimes ou témoins:

- enfants en danger (violences physiques et/ou psychologiques): 119
- Écoute et soutien aux familles d'enfants disparus: 116 000

Coupure ou dommage ligne téléphonique

> France Télécom - Orange: 39 00

- Signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr

- Application gratuite pour smartphone « Orange dommages réseaux »

Coupure ou dommage ligne électrique > Enedis: 09 726 750 44

- Application gratuite pour smartphone « Enedis à mes côtés »

Services municipaux

- ▶ **Mairie** • 1, rue des épis • Tél. 02 40 62 50 77
Fax: 02 40 62 50 53 • accueil@saintmolf.fr • www.mairie-saint-molf.fr
lundi et vendredi: 9 h - 12 h/13 h 30 - 18 h (16 h lors des vacances scolaires); mardi, mercredi et jeudi: 9 h - 12 h/13 h 30 - 16 h; samedi 10 h - 12 h (uniquement état civil et formalités administratives).
- ▶ **Agence postale en Mairie** • Tél. 02 40 62 51 28
du lundi au vendredi: 9 h - 12 h/13 h 30 - 16 h, samedi: 10 h - 12 h levée du courrier: 14 h 45 du lundi au vendredi et 12 h le samedi.
- ▶ **Police municipale pluricommunale** • Tél. 02 40 01 78 54.
- ▶ **Restaurant scolaire**
Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche
Tél. 02 40 62 54 10 • enfance@saintmolf.fr.
- ▶ **La Récré Multicolore (Service Enfance Jeunesse)**
Rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 58 43
enfance@saintmolf.fr ou jeunesse@saintmolf.fr
Accueil administratif du lundi au vendredi: 9 h - 18 h
- ▶ **La Salorge des Doudous (micro-crèche)**
7, rue du Vesselais • Tél. 02 40 01 58 39 • creche@saintmolf.fr
- ▶ **RAM Relais d'Assistants Maternelles intercommunal du Pays blanc**
Tél. 06 72 09 69 48 • ramdupaysblanc@laturballe.fr
- ▶ **Bibliothèque pour Tous**
6, rue de la Duchesse Anne • Tél. 06 81 40 17 73
Ouverture: mercredi, samedi et dimanche: 10 h 30 - 12 h 30

Autres services publics

- ▶ **Site officiel de l'administration française**
(tous renseignements): service-public.fr
- ▶ **Agence nationale des titres sécurisés** (immatriculation, permis de conduire, carte d'identité, passeport) • ants.gouv.fr
- ▶ **Sous-préfecture** • 1, rue Vincent Aurioi 44600 St-Nazaire
Tél. 02 40 00 72 72 (toujours appeler avant de vous déplacer au guichet).
- ▶ **Droits sociaux** • mesdroitssociaux.gouv.fr
- ▶ **Communauté d'agglomération Cap Atlantique**
3, av. des Noëllés 44500 La Baule • Tél. 02 51 75 06 80
www.cap-atlantique.fr
- ▶ **Office de Tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande**
8, place de la Victoire 44500 La Baule • Tél. 02 40 62 58 99
www.labaule-guerande.com
- ▶ **Transports collectifs** Aléop Pays de la Loire
Tél. 09 69 39 40 44 • www.aleop.paysdelaloire.fr
- ▶ **Déchetterie** l'Arche Chaussin 44420 Piriac-sur-Mer
Tél. 02 40 23 60 09 du lundi au samedi: 9 h - 12 h/14 h - 18 h.
- ▶ **Refuge pour animaux**
Kerdino 44350 Guérande • Tél. 02 40 53 08 21
- ▶ **Gendarmerie** • 2, rue Roger Camaret 44350 Guérande
Tél. 02 40 24 90 42 ou 17
- ▶ **Trésor Public** • 9, rue Honoré de Balzac 44350 Guérande
Tél. 02 40 24 90 90
- ▶ **Pôle emploi** • 3 bis, rue des Noëllés 44500 La Baule
Tél. 3949 (candidats) et Tél. 3995 (employeurs)
- ▶ **Mission locale**
2, rue Louis Léon 44350 Guérande • Tél. 02 40 42 96 76

Établissements scolaires

- ▶ **École publique de la Roche Blanche**
rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 59 69
ce.04400865b@ac-nantes.fr
- ▶ **École privée Saint-François**
3, rue du Pays Blanc • Tél. 02 40 62 58 95
ecole.st-francois651@orange.fr
- ▶ **Lycée Professionnel Privé Kerguéneq**
Tél. 02 40 24 91 55 • www.kerguenec.net

Culte

- ▶ **Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc** (Presbytère)
21, rue du Maréchal Leclerc 44420 La Turballe
Tél. 02 40 23 30 32 • www.paroissedupaysblanc.fr

Santé/Social

- ▶ **Maison Médicale** • 26, rue de la Duchesse Anne
Médecins: J.-M. CHERIAUX, M. QUÉMENEUR-DEHANT et P. ROUAU-PERRIN • Tél. 02 40 62 52 52
 dentistes: T. LERICHE et U. BIEWER • Tél. 02 40 62 55 04
Infirmières/infirmiers: S. TRACOU, M. LEGRAND et D. PABCEUF • Tél. 02 40 62 58 06
Orthophoniste: M.-L. LANÇON • Tél. 02 51 10 28 99
Psychologue: E. BARTOLI • Tél. 07 66 27 85 06
- ▶ **Médecins de garde:** 116 117 (appel gratuit)
- ▶ **Pharmacie des Salants** • 31, rue de la Duchesse Anne 44350 Saint-Molf • Tél. 02 40 62 51 00
- ▶ **Pharmacie de garde** • 32 37 (appel payant)
- ▶ **CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)**
appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS! Il se situe dans l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'île avenue Pierre de la Bouéxière à Guérande.
- ▶ **Centre hospitalier** • 11, boulevard Georges Charpak 44600 Saint-Nazaire • Tél. 02 72 27 80 00
- ▶ **Centre anti poison** • Tél. 02 41 48 21 21
- ▶ **Kinésithérapeute** J. PERRET
22, rue de la Duchesse Anne Saint-Molf • Tél. 02 44 07 74 01
- ▶ **Ostéopathe** M. BOURDEAUT 11, place de l'Abbé Biré - Saint-Molf
Tél. 02 40 60 26 38 ou port. 06 11 66 37 33
- ▶ **Psychologue** H. GAUCHET-ENGELN • Pend'hué - Saint-Molf
Tél. 02 40 70 30 36 ou 06 22 94 11 54,
E. BARTOLI • Tél. 07 66 27 85 06
emilie.bartoli.psychologue@gmail.com
- ▶ **Centre médico-social (assistantes sociales et PMI - consultation des nourrissons):** Espace départemental des solidarités - 20, faubourg Saint-Michel 44350 Guérande
Tél. 02 40 24 92 35
- ▶ **CLIC éclair'age (personnes âgées)** • 26 bis, faubourg Saint-Michel 44350 Guérande • Tél. 02 40 62 64 64 - *du lundi au vendredi: 9 h - 12 h 30/14 h - 17 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi). Fermé au public le mardi après-midi*
www.cliceclairage.com
- ▶ **Repas à domicile Prest Alliance** • Tél. 02 40 00 14 15
- ▶ **CPAM (assurance maladie)** • Tél. 3646
www.ameli.fr du lundi au vendredi: 8 h - 17 h 30
Une seule adresse postale: CPAM de Loire Atlantique
9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9
- ▶ **CARSAT (assurance retraite)** • Tél. 39 60
- ▶ **CAF (allocations familiales)** • 1, impasse Anne de Bretagne 44350 Guérande • Tél. 02 40 15 67 90 • www.caf.fr
- ▶ **Cabinet vétérinaire de l'Océan**
25, rue de l'Océan - Saint-Molf • Tél. 02 51 76 92 84

Le saviez-vous ?

Votre Mendulphin est distribué par les conseillers municipaux. Il peut arriver qu'une maison ne soit pas livrée, ou soit livrée en double, ou que la livraison soit effectuée dans une rue quelques jours avant la rue voisine... Merci de votre indulgence, signalez-le simplement à l'accueil de la mairie! Si vous avez reçu un exemplaire en trop, merci de le restituer en mairie.

Hair Marin

COIFFURE MIXTE

18, rue de la Duchesse Anne • 44350 Saint-Molf
☎ 02 40 62 51 05 • www.hair-marin.com



35 rue de la Duchesse Anne - 44350 Saint-Molf
02 40 61 67 21

www.reveimmobilier.com reveimmobilier@orange.fr

Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration

SARL DENAIRE



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : 02 40 62 53 07 - Port. : 06 85 50 81 38
sardenairejeanclaude@wanadoo.fr



POSE CARRELAGE
FAÏENCE, PARQUETS
& TOUS REVÊTEMENTS
DE SOLS

David HERMITE
06 10 93 74 75

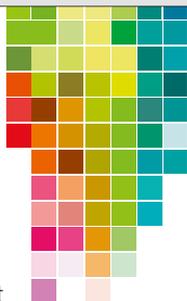
02 40 62 98 34 - bhcarrelage@orange.fr
Le point du jour - 44350 SAINT-MOLF

CAMILLE ET PIERRE PEINTURE
PIERRE HERMITE

06 31 04 49 99
pierrothermite@gmail.com

■ Peinture / Décoration

■ Ravalement tous revêtement
sols et murs



Kervolan 44350 SAINT MOLF



AVICULTEUR
ÉLEVEUR DE VOLAILLES



EARL LE CORMIER
Tél. : 06 89 15 72 53

SAINT-MOLF

PEINTURE DECORATION

G **OURET**

Intérieur

Produits décoratifs
Revêtement mural / sol
Imitation pierre naturelle

J **érémy**

Extérieur

Ravalement
Traitement Anti Mousse
Imitation pierre naturelle

jeremy.gouret44@orange.fr ST-MOLF 06 88 89 14 15

TERRASSEMENTS



Bernard BICHON

La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF

02 40 62 51 54

G GAUTREAU
Maison fondée en 1908

**CHARCUTERIE TRAITEUR
BOUCHERIE**

SAINT-MOLF • LE CROISIC • GUÉRANDE

N°siret
3
8
2
3
8
4
3
0
0
2
0

Jean-Louis BERTHE

PEINTURE
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF
@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65

Le Sel de
Guérande

Gros sel
Fleur de sel
Sel aromatisé
Sel agricole
Visite de saline
Gîte Paysan

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué F44350 Saint Molf
salorge@free.fr

La salorge de Rostu

Entreprise de maçonnerie
Michel Berthe

Artisan
NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire
ASSÉRAC
02 40 01 70 13
06 49 08 88 95

20 Théléac
SAINT-MOLF
02 40 62 56 16
06 49 08 88 95

EXPERTS
AMIANTE - PLOMB - PATHOLOGIE DU BOIS
DÉCHETS AVANT DÉMOLITION

☎ 06 03 60 88 80 / 06 23 78 59 37
19 route de Kerhué - 44350 ST MOLF / exobatouest@gmail.com

les p'tits ciseaux
coiffeur visagiste

coloration végétale "couleur Gaia"
Barbier
02.51.16.03.91

3 rue du mès 44350 Saint Molf Facebook: les p'tits ciseaux

ARCHIBAL TERRASSEMENT S.A.R.L.
tous travaux de terrassement
archibal Terrassement@hotmail.fr

Terrasse Bois Clôture Assainissement
Défrichage Terre Végétale Création d'allée

Spécialiste Aménagement Extérieur

Tél : 06 81 44 71 64
GUÉRANDE - LA BAULE - SAINT NAZAIRE

Le Sillon
COMMUNIQUONS ENSEMBLE

IMPRIGRAPH
Communication - Print - Digital Groupe

13 rue Victor-Rodrigue - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 91 24 - contact@sillon.fr